
Compte rendu de la réunion de la commission formation et sécurité

Lundi 30 mai à 09h00 en visio-conférence

Début de réunion à 9h00

Présents : Francis Clar, Véronique Chiti, Lucien Rochet, Claude Briend-Marchal, Pascal Groell, François Besse, Philippe Lhotellier, Jasmine Graff, Jean-Marc Caillard, Philippe Leguevaque

1) Mise à niveau des infos

– Accidents depuis la dernière réunion (Brioude, Challes, Luchon, Graulhet, Saint-Auban). Il faut retenir les leçons de l'accident de Challes (accident avec une voiture dans un hangar, 5 planeurs endommagés), bonnes pratiques à diffuser sur l'usage des véhicules de piste (Rex du mois à prévoir).

– Retour GT ATO (nouveau formulaire DTO)

– Webinaire 6Tzen : vidéo disponible réalisée par Philippe Lhotellier qui a enregistré la prestation de Bertrand Huron lors d'un webinaire sur le nouveau système d'échanges entre ATO/DTO et DSAC en complément de Météor, pour toutes les formalités d'examens notamment.

– Vidéo sur l'équipe pédagogique (Dominique Arickx et Philippe Lhotellier) : en cours de réalisation, présentation faite à Bourges 2022 mais elle sera enregistrée le 10 juin à Puivert.

– Nouveautés Gesasso :

- contrôle de compétence intégré désormais que par un FE uniquement,
- demandes faites pour que les vols orphelins soient triés par instructeurs,
- nouvel icône pour les plieurs de parachute.

– Bons retours des FI/FI qui souhaitent dispenser des cours en distanciel pour les cours du module A du stage FI.

2) Module de calcul mental

La question est de savoir si on poursuit ou non et sous quelle forme après la proposition d'un article par un instructeur.

Proposition d'une vidéo à faire sur le sujet, à mettre dans l'eLearning en rappelant les bases du calcul mental : règle de trois, pourcentage, conversion

3) Examen théorique de la SPL

Bilan après un an d'entité qualifiée.

– Statistiques de réussite : résultats moyens à l'examen théorique sur le Module 7 (Performances) et dans une moindre mesure sur le Module 1 Réglementation. Quelques sujets insuffisamment traités dans l'eLearning (utilisation des volets, charge alaire avec les water-ballasts) ou mal placées dans ce module. Il faut également se poser la question du choix aléatoire des questions. Peu de questions parfois dans des sous-chapitres d'un module.

Le module 7 est à traiter en priorité.

– Améliorations possibles dans le système (ventilation des questions, fragmenter différemment pour la recherche des questions aléatoires, passer l'examen module par module ou par paquet de 2 ou 3 modules)

– Se poser la question du déclenchement de la recommandation à l'examen. A l'heure actuelle la majorité des RP n'a pas compris l'importance de la recommandation.

Responsabiliser le RP avec la nécessité pour le stagiaire d'avoir fait tout l'eLearning, les questions et les examens blancs. Donc suivi nécessaire du niveau des stagiaires avant d'émettre la recommandation. Nécessité d'aider les stagiaires avant l'examen mais aussi après en cas d'échec sur un module.

– Organisation optimale

Éviter de passer tous les modules le même jour. Cela mérite un article dans AV 23 qui reprend quelques chiffres après un an de pratique et met en avant les bonnes pratiques.

4) Nouvelles questions d'examens

Nécessité de réinjecter de nouvelles questions. Procédure à prévoir avec la DSAC. Rendez vous est pris avec EXA.

5) DTO

– Nouveau formulaire de modification diffusé récemment

Mal rédigé au niveau des bases secondaires, le point concerne les planeurs mais pas de RP adjoint exigé. (voir case 5)

– Règle des 36 mois pour un programme de formation

Si abandon d'une formation, refaire le formulaire de modification n'indiquant plus cette formation. Sinon refaire le formulaire de modification avec cette formation en ayant vérifié les mises à jour.

– Politique de Sécurité : Mémo disponible sur le site de la DSAC (manuel DTO)

– Nouveau programme d'intégration instructeur dans Gesasso : module d'adaptation à l'équipe pédagogique (3 points sur Gesasso :

- Particularités du terrain, consignes locales, etc.
- Méthode du DTO
- Méthodologie pédagogique

La traçabilité se fait dans Gesasso

6) Problèmes liés à la radiotéléphonie :

Pour les étrangers qui ne parlent ni français ni anglais. Point à vérifier (compétences linguistiques) lors d'une transformation d'une licence OACI hors-EU en SPL. Problème de conscience de la situation, de communication avec l'ATC. Attention à la fiche VAC (français uniquement ou non ?). Problématique à régler pour la sécurité des vols : FL055 en français ?

A traiter dans Actions vitales. Responsabilité des FE (théorique et pratique).

Validation d'une SPL pour une licence OACI non UE : il est nécessaire de passer 2 modules et non pas toute la partie commune. Réglementation et FH à passer (en anglais ou en français) pour une transformation SPL.

7) Divers

Pas d'incidents de remorquage listés dans la formation (exercices) sur Gesasso

Prises de terrain inhabituelles, tours de piste adaptés dans la formation SPL ?

Prochaine réunion

Programmée le 1er juillet 2022 à 8h30.

Francis Clar 
Le Président de la
Commission
Formation et Sécurité